

Mardi 30 septembre 2025

Communiqué de presse – Cellule sécheresse

État de la situation de sécheresse en Wallonie et lancement du monitoring hivernal

La Cellule sécheresse, regroupant les différents interlocuteurs du secteur de l'eau en Wallonie, s'est réunie ce 30 septembre sous l'égide du Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d'Expertise (CORTEX) pour faire le point sur l'état des ressources en eau en Wallonie, réaliser le suivi périodique des impacts de la sécheresse dans le champ des compétences régionales (production d'eau potable, gestion de l'eau, navigation, agriculture, tourisme, forêts, etc.) et lancer le monitoring hivernal.

1. Précipitations et indice de sécheresse

D'après le [bilan climatique de l'IRM](#), 35 jours de précipitations ont été recensés cet été (pour une normale de 42,6 jours relevés à Uccle). La répartition des précipitations a été plus favorable dans le sud du pays. L'indice de l'IRM de juin à août mesuré en Wallonie a été proche de la normale malgré quelques disparités significatives.

Depuis la réunion précédente du 2 septembre, trois épisodes pluvieux ont traversé le territoire. Les précipitations observées ont fluctué entre 30 mm (partie nord-ouest) à 200 mm (zone sud-est). Un maximum de 202 mm a été observé à Bastogne, et un minimum de 22 mm à Péruwelz.

Globalement, l'indice sécheresse de l'IRM reste proche de la normale voire plus humide (notamment du côté de Bastogne). Concernant les prévisions météorologiques, peu de précipitations sont attendues endéans les 15 prochains jours. Les quantités de pluie attendues devraient être proches, voire inférieures à la normale.

2. Cours d'eau et barrages-réservoirs

Sur les **cours d'eau navigables**, les débits sont globalement remontés suite aux épisodes pluvieux du mois de septembre. À noter que les bassins du nord ont été moins arrosés.

Pour les **cours d'eau non navigables**, on observe effectivement un contraste fort entre les bassins du sud-est (situation confortable) et ceux du nord et de l'ouest (contexte moins favorable). Les conditions météorologiques automnales devraient nuancer ces valeurs et permettre une stabilisation des niveaux.

Concernant les **barrages-réservoirs**, la situation générale est normale. À noter que la situation à la Gileppe est cependant moins favorable avec un turbinage minimum et un niveau se situant en dessous de la cote minimale. Du côté de la Vesdre, la situation

est plus confortable. À Nisramont, le niveau est remonté à la cote nominale. Pour le barrage de l'Eau d'Heure, un retour à une valeur théorique est attendu d'ici quelques semaines. Quant au barrage du Ry de Rome, la situation s'est légèrement améliorée depuis la dernière réunion.

3. Eaux souterraines

Le constat est similaire à la réunion précédente. Les nappes poursuivent leur phase de vidange, habituelle à cette période de l'année. La plupart des masses d'eau souterraine maintiennent des niveaux globalement supérieurs à ceux habituellement observés à cette période de l'année, à l'exception de la Calestienne-Famenne et du schisto-gréseux ardennais qui restent à des niveaux comparables aux années de référence sèches.

4. Risques d'incendies en forêt et en milieux ouverts

Le risque est faible sur l'ensemble du territoire. Le risque est néanmoins légèrement plus élevé pour les régions de Tournai, Mons, Nivelles, et du Brabant wallon en général que dans les autres provinces mais reste faible néanmoins. Une veille sera désormais réalisée par la Cellule Vigilance du DNF durant la période automnale et hivernale.

5. Qualité des eaux de baignade

Toutes les zones de baignade sont ouvertes en ce dernier jour d'ouverture de la saison. En effet, dès ce 1^{er} octobre, les zones de baignade autorisées fermeront. Leur réouverture est prévue le 15 mai 2026 (pour la grande majorité des zones, et le 15 juin pour l'intégralité). Toutes les informations sur les zones de baignade sont disponibles sur le site Environnement.

6. Navigation et kayaks

L'ensemble des tronçons estivaux est ouvert, sauf une section sur le Viroinval qui est fermée. A partir du 1^{er} octobre, le débit-seuil minimum sera levé signifiant l'ouverture de tous les tronçons praticables. Les informations sont consultables sur le site Environnement.

Notons que les 12 et 15 septembre derniers, toutes les restrictions de navigation fluviale ont été levées.

7. Production et distribution d'eau

La distribution publique d'eau ne rencontre aucune difficulté en Wallonie. La production et la consommation d'eau sont habituelles pour cette période de l'année.

8. Conclusions

Après 11 réunions réalisées durant la période de suivi de la sécheresse, le Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d'Expertise (CORTEX) va suspendre les séances de la cellule d'expertise Sécheresse. Un monitoring hivernal va être entamé, il se tiendra chaque 1^{er} jeudi du mois à partir de novembre. Celui-ci consistera en une évaluation de la situation des ressources en eau et une analyse des données (cours d'eau, barrages, nappes phréatiques, risques incendie).

Le CORTEX reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Pour la Cellule de suivi sécheresse
Le Directeur du CORTEX
Simon RIGUELLE